

## Parole aux jeunes



La Ville donne la parole aux jeunes ce vendredi 20 octobre à 18h. Entre présentations de projets réalisés par des Saint-Egrévois, concert du Labo Musik'n D'jeuns et scène ouverte, la soirée ouverte à tous promet d'être un grand moment !

web+



### A venir



### Toiles aux sommets

web+



Avec les toiles de Guy Tournier, à découvrir en mairie du 9 au 19 novembre prochains, il est aisé d'élever son âme et son cœur à hauteur des plus beaux sommets alpins. Des paysages qui donnent le vertige !



### Tremplin n°4

La phase de sélection du quatrième Tremplin Jeunes Talents 100% danse, organisé par le Pôle Jeunesse à La Vence Scène se poursuit jusqu'au 27 octobre. Pour participer, le dossier accompagné d'une vidéo de cinq minutes maximum doit parvenir avant cette date au Pôle Jeunesse.

web+



# Les nouveautés de la rent

Le Conseil Municipal du 27 septembre a été marqué par la prise de fonction de trois nouveaux conseillers municipaux, Michel Telmon et Mireille Cheinet pour le groupe "Priorité Saint-Egrève" ainsi qu'Eric Bruyant pour le groupe "Saint-Egrève Écologie, Solidarités, Citoyenneté". Du fait de cette recombinaison partielle de l'assemblée locale, les élus ont donc dû désigner leurs représentants dans les différentes commissions qui participent à l'organisation générale de la commune.

En plus d'avoir été l'occasion de présenter les trois projets retenus par les Conseils des habitants dans le cadre du dispositif APIH, les 21 délibérations de cette séance ont aussi permis d'apprécier l'avancée du projet de développement du futur quartier durable de la Gare et de mesurer l'engagement de la Ville en matière d'entretien des espaces publics de proximité.

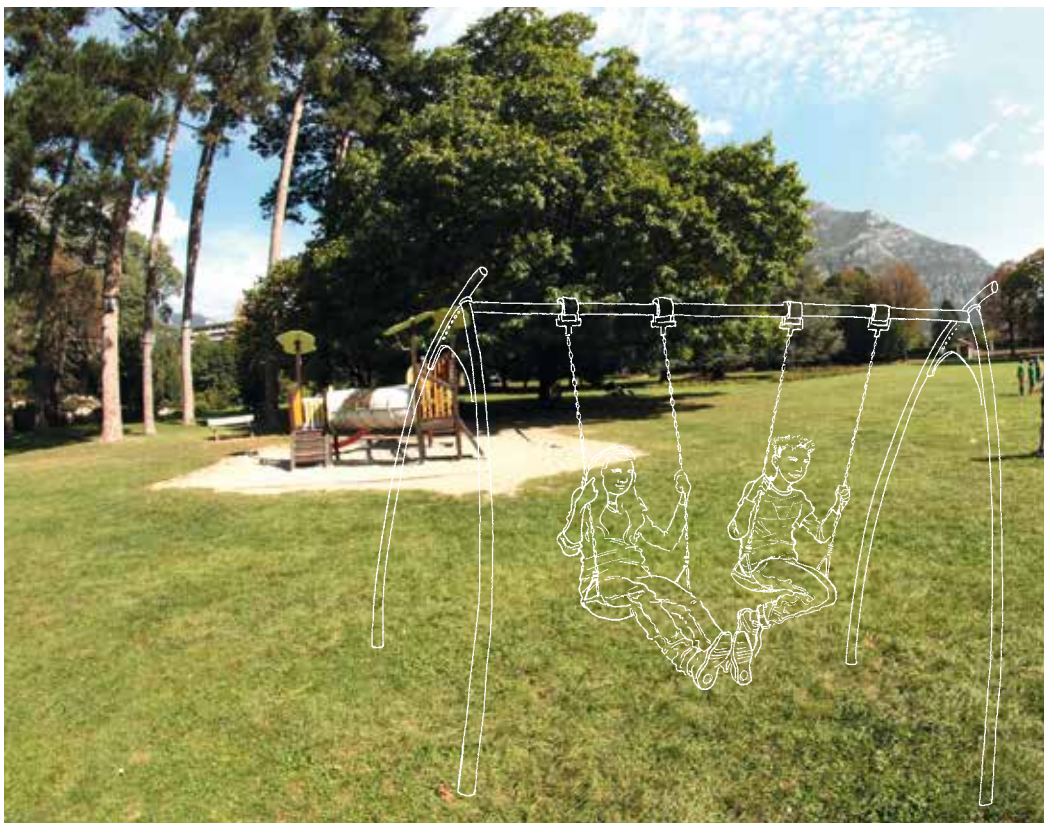
## APIH : trois projets lauréats

Sur les 33 projets d'aménagement imaginés par autant de Saint-Egrévois dans le cadre du nouveau dispositif d'Appel aux Projets et Initiatives des Habitants (APIH lancé en mars dernier par la Ville), trois ont été retenus par les Conseils des habitants pour leurs qualités respectives. Les lauréats sont :

Pour le secteur Nord Cornillon : une aire de jeux avec une balançoire sera installée dans le Parc Barnave à proximité des jeux pour enfants déjà existants dans un espace de circulation de 52 m<sup>2</sup>. L'équipement sera mis en place sur un sol souple d'environ 34 m<sup>2</sup>, posé sur une dalle béton. Le coût du projet est estimé à 9 600€ environ.

Pour le secteur Sud Néron : une aire de fitness va être installée dans le parc de Fiancéy à proximité de la tyrolienne ! Elle aussi devra être érigée sur un sol adapté. Le coût du projet est estimé à 15 000 €. Dans le cadre d'un tel projet, la question du budget détermine le type de matériel à mettre en place selon le type de sol choisi (sol souple, copeaux de bois au sol naturel).

Pour le secteur Vence : un petit square d'une surface de 136 m<sup>2</sup> engazonnée va être créé à l'angle des rues de Champy et des Brioux en lieu et place de l'ancien local poubelle incendié. Un banc, une corbeille, un tourniquet (ou un toboggan) ainsi qu'un jeu à ressort seront posés sur un sol souple. Le square sera délimité par une clôture avec portillon et une haie constituée de 25 arbustes. 14 790€ seront consacrés à ce projet.



45 000 €

C'est le budget qui sera consacré par la Ville en 2018 à la réalisation des trois projets APIH retenus par les Conseils des habitants.

Retrouvez le détail de ce dossier dans Saint-Egrève le journal n°239 daté d'octobre 2017



web+

# réée au conseil municipal

Environnement cadre de vie

## Quartier durable : lancement imminent !

Délibération n°3  
pour : 26  
abstention : 7



En cédant à la société Grenoble Habitat 8789m<sup>2</sup> de terrain rue des Bonnais, la Ville fait un pas de plus vers la réalisation du quartier durable de la Gare (voir ci-contre). Pour mémoire, ce terrain qui borde la rue des Bonnais était jusqu'alors occupé par des hangars industriels. Propriété de la Ville, ce site a été proprement déconstruit et est actuellement en phase de dépollution. Une fois que la terre et

la nappe seront totalement débarrassées des scories liées à l'activité industrielle passée, la phase de construction des logements pourra alors commencer.

A noter, si la Ville supporte les coûts de la décontamination du terrain, Grenoble Habitat remboursera à Saint-Egrève les sommes engagées pour la dépollution et la déconstruction des hangars.

## QU'EST-CE QUE LE QUARTIER DURABLE ?

La requalification de la friche industrielle de la rue des Bonnais s'inscrit dans le projet urbain du quartier durable de la Gare. Celui-ci doit modifier en profondeur la physionomie du secteur pour en faire un quartier vivant, respectueux de l'environnement et capable d'offrir des prestations et un cadre de vie de qualité à ses habitants. Gestion durable de l'eau, traitement optimum des déchets, biodiversité urbaine, utilisation de modes de transport "doux", production locale d'énergies renouvelables, formes urbaines denses, éco-construction (avec notamment l'utilisation d'écomatériaux) et enfin mixité sociale et fonctionnelle sont au cœur de ce projet.

### 8 789 m<sup>2</sup>

C'est la surface de terrain (dont 4 200 m<sup>2</sup> anciennement occupés par des hangars industriels) sur laquelle Grenoble Habitat pourra bâtir 6 840 m<sup>2</sup> de plancher lors de la première phase du quartier durable de la Gare.

## Premières pierres du quartier durable



À partir de janvier 2018 Grenoble Habitat, à qui la Ville a vendu les terrains de la rue des Bonnais, pourra débuter la réalisation d'un ensemble immobilier original construit selon les dernières normes environnementales. Un projet, qui s'inscrit dans le cadre plus vaste du quartier durable de la Gare. Comptant 98 logements, dont 35 voués à la location sociale et sept à l'accession sociale, répartis sur quatre bâtiments allant de trois à quatre étages, l'ensemble immobilier sera particulièrement performant d'un point de vue environnemental et proposera entre autres solutions innovantes de l'eau sanitaire solaire ou encore des jardins d'agrément sur les toits. Des venelles piétonnes permettront de structurer les lieux et les différents modules d'habitation seront reliés entre eux par un "deck", une sorte de vaste terrasse en bois conviviale sous laquelle s'organiseront 136 places de stationnement.



## La Ville investit sur les travaux de proximité



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole exerce de plein droit les compétences “voirie” et “aménagement des espaces urbains” sur l’ensemble de son territoire et souhaite réaliser les travaux de proximité à Saint-Egrève. Toutefois, la Métro reverse à Saint-Egrève une enveloppe annuelle de 34 234€ pour réaliser des petits travaux de proximité. Cette enveloppe peut être portée à 102 703€ à condition que la Ville y participe elle aussi à hauteur de 34 234€ dans le cadre d’un fond de concours communal. Ce dernier permet donc à la Ville de financer de petits aménagements de proximité au-delà des standards métropolitains.

### La proximité en 2017

Les opérations de proximité en 2017 ont consisté à mettre aux normes d’accessibilité les chemins principaux du parc de Fiancey, rénover la signalisation directionnelle locale, installer des ralentisseurs sur certaines voies et mettre en place des potelets pour interdire le stationnement sauvage et sécuriser les cheminements piétons.

## PRATIQUE

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le 29 novembre 2017 à partir de 19h à l’Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► **Pour s’informer** : Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) à la rubrique “Mairie” ou sur demande à l’Hôtel de Ville.

► **Expression politique** : Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la “*Démocratie de proximité*”, les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d’un droit d’expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d’expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le “*Journal de Saint-Egrève*”. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d’un espace d’expression politique à la rubrique “Mairie”.

## Le Conseil en bref

► **URBANISME** : Avis sur le projet de Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation (SLGRI) du territoire à risque important d’inondation de Grenoble Voiron (délib. n°1 : unanimité).

► **FONCIER** : Demande à l’EPFL du Dauphiné de sortie de mise en réserve foncière d’une propriété allée de Bellevue (délib. n°2 : contre 1 ; abstention 5 ; pour 27). Cession à la société Grenoble Habitat de 8 789m<sup>2</sup> de terrain rue des Bonnais (délib. n°3 : abstention 7 ; pour 26). Désaffectation d’un logement du groupe scolaire de la Gare (délib. n°4 : unanimité).

► **FINANCES** : Mise en œuvre du dispositif d’attribution de compensation d’investissement pour les dépenses d’investissement évaluées par la commission locale d’évaluation des transferts de charges (CLECT) (délib. n°5 : unanimité). Prise en compte de facture de bons d’achat au titre des équipements et vêtements de travail (délib. n°6 : unanimité). Environnement, demande d’aide financière auprès de l’agence de l’eau pour les travaux de restauration d’une zone humide à Fiancey (délib. n°9 : contre 7 ; pour 26). Demande de subvention auprès du Département de l’Isère pour des travaux de rénovation du groupe scolaire de Barnave à Saint-Egrève (délib. n°10 : unanimité). Scolaire, aide aux transports, répartition de la subvention (délib. n°11 : contre 4 ; abstention 3 ; pour 26).

► **INTERCOMMUNALITE** : Grenoble-Alpes Métropole, convention de redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets (délib. n°7 : unanimité). Grenoble-Alpes Métropole, convention bipartite pour le versement d’un fond de concours pour les travaux d’espaces publics de proximité (délib. n°8 : abstention 1 ; pour 32).

► **ADMINISTRATION GENERALE** : Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission à la préfecture (délib. n°12 : unanimité). Ressources humaines : mise à disposition de personnel de remplacement par des structures d’insertion par l’activité économique (SIAE) (délib. n°13 : unanimité), mise à disposition de personnel de remplacement par le Centre de Gestion de l’Isère (délib. n°14 : unanimité), suppression et création de postes (délib. n°15 : unanimité).

Modification du conseil des élus siégeant au conseil d’administration du CCAS. À l’issue d’un scrutin de listes, Evelyne Joyaud, Corinne Meunier, Caroline Bruno, Gilles Eymery (de la liste 1) et Françoise Charavin (de la liste 2) ont été élus pour siéger au conseil d’administration du CCAS (délib. n°16 : liste 1 : 26 voix ; liste 2 : 7 voix).

Désignation des représentants suppléants à la commission d’appels d’offres, Evelyne Joyaud, Pierre Paillardon, Emmanuel Roux (de la liste 1) et Laurent Amadiou (de la liste 2) ont été élus (délib. n°17 : liste 1 : 26 voix ; liste 2 : 7 voix). Une seule liste ayant été déposée pour désigner les élus du conseil qui siégeront à la commission municipale des solidarités, Evelyne Joyaud, Corinne Meunier, Gilles Eymery, Jeanne Forestier, Caroline Bruno, Sybille Roy, Françoise Charavin, Brigitte Ruef et Sylvie Guinand ont été nommés avec effet immédiat pour y siéger (délib. n°18). Il en va de même pour la commission municipale Cadre de Vie dans laquelle siègent désormais Catherine Haddad, Emmanuel Roux, Benjamin Coiffard, Ridha Ben Kaab, Bernard Bresso, Michel Telmon, Jean-Marcel Puech, Eric Bruyant et Sylvie Guinand (délib. n°19) et pour la commission municipale des services au public dans laquelle siègent désormais Emmanuel Roux, Jacqueline Paulhan, Roger Genevois, René Descombat, Véronique Jaubert, Pascal de Filippis, Hassan Belrhali, Laurent Amadiou et Sylvie Guinand (délib. n°20).

Enfin, ce sont Geneviève Reynier, Pierre Paillardon, Antoine Frisari, Yves Bertrand, Peguy Solinas, Hassan Belrhali, Brigitte Ruef et Sylvie Guinand qui ont été désignés pour siéger à la commission municipale animation et vie de la cité (délib. n°21).

# actualité

## SORTIE FAMILLE

L'Association familiale propose une nouvelle sortie famille et invite cette fois-ci les Saint-Egrévois à découvrir les tourbières de l'Herretang. Cette balade guidée au cœur de l'espace naturel sensible de Saint Laurent du Pont est programmée pour le mercredi 25 octobre. **Inscriptions : 04 76 56 05 40.**

## CLUB DES RETRAITÉS

Le Club Rencontre et loisirs de Prédieu est devenu le "Club des retraités de Prédieu-Fiancey de Saint-Egrève". Il est désormais présidé par Luce Barret. Les réunions se font le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h dans la salle polyvalente de Fiancey. En savoir + : 09 53 23 16 26.

**ARTS EN FÊTE : pour participer à la prochaine exposition des peintres amateurs du 7 au 17 décembre, il faut déposer ses œuvres sur le thème "rouge" (deux maximum) en mairie entre le 27 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre**

# ville



## RUE DE ROCHEPLEINE

La Métropole mène des travaux de réhabilitation de la rue de Rochepleine jusqu'à la mi-décembre. Selon l'évolution du chantier, la circulation pourra y être réglée par alternat ou déviée par l'avenue de Karben, les rues de l'ancienne brasserie, Gavanière, Casimir Brenier et Médecin Général Viallet. A noter, depuis le 2 octobre et le temps des travaux, la ligne de bus 22 entre les arrêts Rocher d'escalade et Eglise est déviée dans les deux sens par le boulevard de Jomardière, l'arrêt Gavanière n'est donc plus desservi.

## ÉLAGAGE

Des travaux d'élagage des arbres sont programmés du 30 octobre au 17 novembre dans la rue des Bonnais. Pour permettre ces interventions, la circulation des voitures s'y fera sur chaussée rétrécie et le stationnement des véhicules sera interdit au niveau du chantier qui se déroule de 7h à 17h.

# infos pratiques

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62  
Gendarmerie: **17** ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11  
Samu: **15**  
Centre de secours/pompiers: **18** ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

## LES BONS CONSEILS DE L'ALEC

Pour aider les Saint-Egrévois qui se posent des questions relatives aux économies d'énergie, la Ville en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, met à disposition un conseiller en énergie afin de trouver la solution adaptée à votre besoin. Une dizaine de permanences est organisée en mairie les lundis de 14h à 17h. La prochaine est prévue le 6 novembre. Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tous les Saint-Egrévois, mais sur inscription obligatoire au préalable (au plus tard le vendredi précédant la permanence) auprès de l'ALEC par téléphone au 04 76 00 19 09.



## ENTRETIEN DES DIGUES DE L'ISÈRE

Jusqu'à la fin du mois, EDF mène des travaux d'entretien des digues aux abords du Pont Barrage de Saint-Egrève. Ce chantier concerne une portion de 19 km comprise entre le seuil de Pique-Pierre sur l'Isère (et le seuil de l'ILL sur le Drac) et la station d'épuration Aquapôle. Il a pour objet l'abattage d'une centaine d'arbres qui sont jugés critiques pour la sécurité des tiers et la sûreté des digues selon le plan de gestion établi par EDF en 2015. A noter : EDF a élaboré un protocole qui n'engendre aucune coupure prolongée de la piste cyclable mais des coupures de 5 à 10 minutes de celle-ci le temps d'abattre l'arbre et de le mettre en sécurité sont à prévoir.

## DÉCHÈTERIE : OUVERTURE DOMINICALE

La Métropole poursuit son expérience d'ouverture dominicale de certaines de ses déchèteries. Celle de Saint-Egrève (45 rue du Pont Noir) est ouverte, aux particuliers uniquement, le dimanche matin de 9h à 12h et à tous les utilisateurs le reste de la semaine de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Le 26 novembre prochain, au terme de cette période test, l'intercommunalité statuera sur la pérennisation ou non de cette initiative.

## MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

Saint-Egrève s'associe au Mois de l'accessibilité et propose à partir du 7 novembre une série de manifestations en lien avec le handicap. Au programme on compte notamment "Regards croisés", une exposition (du 7 novembre au 2 décembre) d'œuvres issues des Ateliers de Création du SAJ La Monta / Allobroges et du Projet "Jardins Imaginaires en Terre Hospitalière" porté par trois établissements hospitaliers isérois, présentée à la Bibliothèque à Barnave et au Patio. Des rendez-vous "Questions de parents", "Ciné-rencontre" sont aussi prévus.

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 21/10 au 27/10 : Pharmacie de la Monta, Place Pompée, 04 76 75 60 69

Du 28/10 au 03/11 : Pharmacie de Prédieu, 48 quater route de Grenoble, 04 76 75 31 67

## MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807  
Déchets : n° vert 0 800 500 027  
Eaux pluviales et usées :  
régie assainissement 04 76 59 58 17  
Eau potable  
abonnement et factures : 04 57 38 47 95  
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048  
soir et week-end 04 76 98 24 27

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à l'aire de grand passage pour l'accueil des gens du voyage au niveau du Pont-Barrage se déroule du 25 octobre au 17 novembre à l'Hôtel de Ville. Des permanences du commissaire enquêteur sont prévues en mairie de Saint-Egrève le vendredi 3 novembre de 9h à 12h et le jeudi 23 novembre de 17h30 à 19h30. Cette enquête concerne les communes de Saint-Egrève et du Fontanil-Cornillon. Ce projet qui devrait permettre l'accueil temporaire de 150 à 200 caravanes est porté par Grenoble-Alpes Métropole afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

Le dossier d'enquête est consultable en mairie et sur le site Internet de Grenoble-Alpes Métropole ([www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)) à compter de la date d'ouverture d'enquête. Des registres sont ouverts pour consigner les remarques du public qui peut aussi les adresser par courrier (Mairie de Fontanil-Cornillon, à l'attention du commissaire enquêteur, Projet de réalisation d'une aire de grand passage, 2 rue Fetola, 38120 Le Fontanil) ou à [enquete-publique-airegrandpassage@lametro.fr](mailto:enquete-publique-airegrandpassage@lametro.fr)



## Le supplément

Dépôt légal - octobre 2017 - 8 700 ex.

**Directeur de publication:** Véronique Jaubert

**Directeur de la communication:** François Hernandez

**Rédaction:** Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

**Réalisation:** Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

**Impression:** Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



# l'agenda Du 20 oct. au 9 novembre

VENDREDI 20 OCTOBRE

**Atelier numérique** "Créez une adresse mail ou deux..." à la bibliothèque Barnave. 10h. Gratuit sur inscription : 04 76 75 40 63.

**Parole aux jeunes** au Patio, échanges, concert et scène ouverte. Dès 18h.

SAMEDI 21 OCTOBRE



**Handball**, l'équipe N3 senior filles reçoit Saint-Genix au complexe sportif J. Balestas. 20h45.

Du 22 octobre au 5 novembre

**Vacances d'automne !**

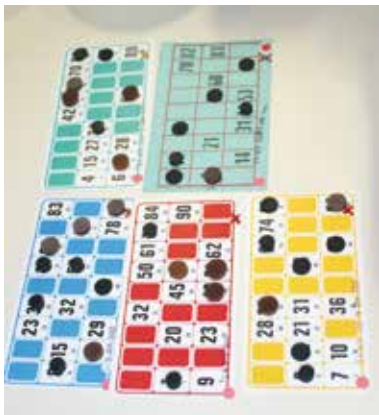
Du 23 au 26 octobre

**Stage BD** par l'Atelier Bleu Orange (LABO) proposé aux plus de 9 ans de 14h à 17h.

En savoir + : 06 86 32 15 82 ou [latelierbleuorange@gmail.com](mailto:latelierbleuorange@gmail.com).

MERCREDI 25 OCTOBRE

**Sortie famille** aux tourbières de l'Herretang, par l'Association Familiale. Départ de la Maison des Solidarités et des Familles. Inscriptions : 04 76 56 05 40.



**Loto** du Club des Bonnais à la Maison des Solidarités et des Familles. De 14h à 17h.

26 ET 27 OCTOBRE ET 2 ET 3 NOVEMBRE

**Stage de tennis de table** proposé aux joueurs de tous niveaux à partir de 4 ans par l'USSE à la Halle Jean Balestas. De 9h à 12h et de 14h à 17h.

En savoir + : 06 17 78 75 34.



VENDREDI 27 OCTOBRE

**Mathieu Madénian**, one man show organisé par Rémi Perrier Organisation à La Vence Scène. 20h. Spectacle hors abonnement. Informations et réservations : [www.rpo.net](http://www.rpo.net). En savoir + : <http://mathieumadenian.com>.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

**Basket**, match coupe de France de l'USSE au gymnase Lionel Terray. 15h30.

Du 30 octobre au 3 novembre

**Stage** "Atelier graines d'artistes" pour les 4-14 ans. Dessin, peinture, sculpture, initiation à l'histoire de l'art par l'Atelier Bleu Orange. Renseignements et inscriptions : 06 86 32 15 82.

[latelierbleuorange@gmail.com](mailto:latelierbleuorange@gmail.com)

Du 31 octobre au 3 novembre

**Stage** numérique "Colorisation manga" à la bibliothèque Barnave. De 14h à 16h. Gratuit sur inscription : 04 76 75 40 63.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

**Tennis de table**, championnat par équipes par l'USSE au gymnase J. Longo. 13h.

**Handball**, l'équipe N3 senior garçon reçoit Fontaine au complexe sportif J. Balestas. 20h45.

LUNDI 6 NOVEMBRE

**Permanence** Info énergie de l'ALEC à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h.

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

**Collecte de livres** (de tout type, récents et en bon état) par les Scouts et Guides de Saint-Egrève qui préparent leur bourse aux livres des 18 et 19 novembre prochains. En savoir + 07 81 15 97 53 ou [scouts-stegreve.com](http://scouts-stegreve.com).

JEUDI 9 NOVEMBRE

**Vernissage** de l'exposition de Guy Tournier à découvrir jusqu'au 19 novembre dans les salons du Château Borel. 18h30. En savoir + : <http://atelier3couleurs.blogspot.fr>

**Soirée** "Questions de parents, questions d'acteurs" à la Maison des Solidarités et des Familles. 20h.

## LA VENCE SCÈNE cinéma

► **Happy End**

Le 19 octobre à 20h ; le 22 oct. à 20h30 ; le 23 oct. à 20h30.

► **Blade Runner 2049**

Le 20 octobre à 20h ; le 22 oct. à 20h ; le 23 oct. à 17h30 (3D).

► **L'école buissonnière**

Le 20 octobre à 20h30 ; le 21 oct. à 17h et 20h ; le 22 oct. à 17h ; le 23 oct. à 15h et 18h ; le 24 oct. à 20h ; le 2 novembre à 17h30 ; le 4 nov. à 20h ; le 5 nov. à 17h30 ; le 6 nov. à 14h (thé cinéma).

► **Dans la forêt enchantée de Oukybouky**

Le 21 octobre à 15h ; le 22 oct. à 15h ; le 24 oct. à 15h.

► **L'Atelier**

Le 21 octobre à 20h ; le 22 oct. à 17h30 ; le 23 oct. à 20h30 ; le 24 oct. à 17h30.

► **Zombillénium**

Le 21 octobre à 14h ; le 22 oct. à 14h ; le 23 oct. à 14h ; le 24 oct. à 10h (ciné p'tit déj) et 16h.

► **Des trésors plein ma poche**

Le 21 octobre à 16h ; le 22 oct. à 16h ; le 24 oct. à 10h (ciné p'tit déj).

► **Une suite qui dérange : le temps de l'action**

Le 21 octobre à 18h ; le 23 oct. à 16h ; le 24 oct. à 18h.

► **Faces Nord, le défi de Tom**

(VOSTF) Le 24 octobre à 20h (ciné-montage).

► **Au revoir là-haut**

Le 25 octobre à 17h30 et 20h30 ; le 26 oct. à 20h ; le 27 oct. à 18h et 20h30 ; le 28 oct. à 18h et 20h30 ; le 29 oct. à 20h30 ; le 30 oct. à 18h ; le 31 oct. à 15h et 20h30.

► **Kingsman : Le Cercle d'Or**

Le 25 octobre à 14h30 ; le 28 oct. à 17h ; le 29 oct. à 17h30 ; le 30 oct. à 20h.

► **Lego Ninjago : le film**

Le 25 octobre à 15h ; le 26 oct. à 16h ; le 27 oct. à 14h ; le 28 oct. à 15h ; le 29 oct. à 14h ; le 31 oct. à 17h30 (3D)

► **The Square** (VOSTF)

Le 25 octobre à 20h ; le 26 oct. à 17h ; le 28 oct. à 20h ; le 29 oct. à 20h ; le 30 oct. à 17h ; le 31 oct. à 17h30 ; le 1er novembre à 20h ; le 3 nov. à 20h ; le 5 nov. à 17h30.

► **Knock**

Le 25 octobre à 18h ; le 26 oct. à 20h30 ; le 29 oct. à 15h ; le 30 oct. à 20h30 ; le 31 oct. à 15h ; le 1er novembre à 17h30 ; le 3 nov. à 20h30 ; le 4 nov. à 17h30 ; le 6 nov. à 18h ; le 7 nov. à 20h.

► **Les nouvelles aventures de Cendrillon**

Le 26 octobre à 15h et 18h ; le 27 oct. à 16h ; le 29 oct. à 18h ; le 30 oct. à 14h.

► **Capitaine Superslip**

Le 26 octobre à 14h ; le 27 oct. à 10h (ciné p'tit déj) ; le 28 oct. à 15h30 ; le 29 oct. à 16h ; le 30 oct. à 16h.

► **Ça** (interdit -12 ans)

Le 30 octobre à 14h ; le 31 oct. à 20h (spécial Halloween).

► **Le monde secret des émojis**

Le 1er novembre à 15h ; le 2 nov. à 15h ; le 3 nov. à 15h ; le 4 nov. à 15h ; 5 nov. à 15h30.

► **Le vent dans les roseaux**

Le 1er novembre à 15h30 ; le 3 nov. à 15h30 ; le 5 nov. à 16h.

► **Un conte peut en cacher un autre**

Le 1er novembre à 17h30 ; le 2 nov. à 16h (ciné goûter) ; le 4 nov. à 15h30.

► **Le jeune Karl Marx** (VOSTF)

Le 1er novembre à 20h ; le 2 nov. à 20h ; le 3 nov. à 17h30 ; le 6 nov. à 14h.

► **La Belle et la Meute** (VOSTF)

Le 2 novembre à 20h ; le 4 nov. à 17h30 ; le 5 nov. à 20h ; le 6 nov. à 20h30 ; le 7 nov. à 20h30.

► **Numéro Une**

Le 2 novembre à 17h30 ; le 3 nov. à 17h ; le 4 nov. à 20h ; le 5 nov. à 20h30 ; le 6 nov. à 20h.

